



# **BRISER LE SILENCE**

**HARCÈLEMENT, VIOLENCES  
SEXUELLES ET ABUS À  
L'ENCONTRE DES FEMMES À  
L'INTÉRIEUR ET AUTOUR DES  
PLANTATIONS INDUSTRIELLES DE  
PALMIERS À HUILE ET D'HÉVÉAS**

Briser le silence :  
harcèlement, violences sexuelles  
et abus à l'encontre des femmes à  
l'intérieur et autour des plantations  
industrielles de palmiers à huile et  
d'hévéas

RADD - Cameroun  
Muyissi Environment - Gabon  
Natural Resource Women Platform - Libéria  
Radio Culture - Sierra Leone  
GRAIN  
World Rainforest Movement (WRM)

Mars 2019

La vie autour des plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas est marquée par la violence. La situation n'est pas différente en Afrique Occidentale et Centrale, où les gouvernements ont octroyé des concessions couvrant quatre millions d'hectares pour l'expansion des plantations industrielles de palmiers à huile ces dernières années. La plupart de ces concessions ont été attribuées à de grandes sociétés étrangères, comme la société agro-industrielle européenne Socfin, ou Olam de Singapour.

Lorsque ces plantations industrielles empiètent sur les terres de la communauté, les violences sexuelles, les viols et les différents abus envers les femmes et les filles augmentent considérablement. Cette situation se retrouve partout où sont créées des plantations industrielles, indépendamment du fait que les plantations soient destinées à la production d'huile de palme ou de caoutchouc.

La plupart des femmes qui subissent des actes de violence sexuelle à proximité de ces plantations industrielles souffrent en silence. Peu d'entre elles signalent les agressions, les viols ou le harcèlement sexuel dont elles font l'objet par crainte de représailles et de nouveaux abus de la part des autorités et du personnel de l'entreprise. Cet état de fait, à son tour, expose les femmes à davantage de violences et d'abus sexuels, les auteurs ne risquant pratiquement jamais de devoir rendre compte des actes de violence qu'ils infligent aux femmes. Les normes culturelles qui stigmatisent les femmes qui ont été violées, rejettent la faute sur les victimes et, pis encore, exposent leur famille à la honte. Trop souvent, les femmes souffrent non seulement en silence, mais aussi seules.

### **Les violences sexuelles et les abus sont une menace fréquente autour des plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas**

Le harcèlement et les violences sexuelles touchent les femmes qui travaillent dans les plantations industrielles. Ces violences touchent aussi les femmes et les filles qui vivent à l'intérieur et autour de ces plantations et qui doivent emprunter les routes qui les traversent pour atteindre leurs champs, les sources d'eau, les marchés locaux, l'école la plus proche ou rendre visite à leurs proches dans les villages voisins. Les habitants de la région ont identifié cinq types de situation qui exposent les femmes à ces abus, violences et harcèlement :

- Le travail dans les plantations, le seul moyen qui reste à de nombreuses femmes pour nourrir leur famille après que les entreprises de plantation aient pris le contrôle de leurs terres communautaires et détruit leurs moyens de subsistance ;
- La récolte de denrées alimentaires ou de matériaux tels que le bambou pour les paniers, la récolte de feuilles de manioc, des haricots et des poivrons qu'elles ont plantés en périphérie des plantations industrielles, ou la vente de nourriture aux travailleurs des plantations ;

- La transformation des noix de palme et l'utilisation de l'huile de palme traditionnelle pour la cuisson ;
- La défense de leurs terres dans des situations de conflit avec les entreprises ;
- Leur exclusion des prises de décisions relatives à l'utilisation des terres au sein de leur famille et de leur communauté.

Les directeurs de plantation et les agents de sécurité renforcent les risques de violence sexuelle, de viol ou de harcèlement des femmes, car ils utilisent leur position de pouvoir pour commettre de tels actes ou permettent à de tels actes de se produire sans que l'agresseur ne soit inquiété. « Nos femmes pleurent beaucoup », a fait remarquer un jour un chef traditionnel au Cameroun. Partout la situation est la même : « tout le monde sait, mais personne n'en parle ». Cela doit cesser.

## **Violences sexuelles, abus et harcèlement au travail**

*« Si tu n'as pas de chance, tu ne seras payée que si tu laisses le type "faire sa petite affaire".*

*Cela arrive tout le temps. »*

Une ouvrière de plantation au Libéria

**L**e dur labeur dans les plantations est souvent la seule façon pour les femmes de nourrir leur famille. Le travail des femmes dans les plantations comprend de nombreuses tâches qui menacent leur santé, comme l'épandage de pesticides et d'autres produits chimiques sans protection adéquate et dans des conditions de travail déplorables. Les femmes reçoivent aussi régulièrement des salaires inférieurs à ceux des hommes, même si elles effectuent le même travail.

Dans toute la région, de nombreuses sociétés de plantation font appel à des sous-traitants pour le désherbage, l'épandage de pesticides, l'utilisation d'autres produits chimiques, le nettoyage des godets pour le latex, etc. Les hommes et les femmes qui cherchent du travail comme journaliers ou sous contrat de courte durée auprès de sous-traitants disent qu'il est très fréquent que ces derniers extorquent de l'argent en échange de l'attribution de ces emplois peu rémunérés, tandis que les sociétés de plantation qui externalisent ces emplois ne prennent apparemment aucune mesure pour mettre fin à ces pratiques. Pour les femmes, c'est souvent là que commencent l'exploitation et les abus sexuels.

Au Libéria, des images de violences sexuelles liées au genre auxquelles font face d'autres communautés riveraines des plantations ont été montrées aux femmes de communautés dont les terres ont été accaparées par des sociétés de plantation.

Les femmes ont répondu que ce qu'elles voyaient sur les photos est également une situation courante dans leur région.

Les femmes expliquent que les hommes chargés de recruter et de superviser les travailleurs sous contrat, appelés responsables de la sous-traitance, exigent régulièrement des rapports sexuels avant de confier un travail à une femme, ou exigent des rapports sexuels avant de verser à une femme le salaire qu'elle avait gagné pour un travail déjà effectué, ou avant de prolonger un contrat de courte durée. Les femmes expliquent que celles qui refusent n'obtiennent pas de travail dans la plantation ou sont menacées de licenciement. Une femme a précisé : « Même si vous travaillez déjà et que vous avez effectué un mois de travail, mais que vous refusez de coucher avec le chef ou le contremaître, vous ne recevrez pas votre salaire, votre nom disparaîtra de la liste ou vous serez payé beaucoup moins que ce qui vous avait été promis ou vous était dû. »<sup>1</sup>

Le harcèlement sexuel de la part des supérieurs hiérarchiques, des agents de sécurité et de leurs collègues masculins est également fréquent. Une jeune femme libérienne a décrit la réalité de la plantation où elle travaillait : « Je travaille deux fois dans la semaine et pendant ces deux jours, le chef touche constamment les seins et les fesses des femmes, moi y compris. »

Une femme qui a travaillé avec le personnel de sécurité de la société pendant huit ans a déclaré que tout au long de ces huit années, « la situation des femmes qui offraient leur corps en échange d'un emploi n'était pas une chose rare dans la plantation ».

Le fait de refuser des menaces telles que « viens passer un moment avec moi dans la brousse avant de recevoir ton argent » ou de refuser de « s'inscrire d'abord dans le bâtiment vert » [la plantation] coûte souvent très cher aux femmes. Dans le cas où un contremaître prendrait des mesures, après avoir reçu une plainte des femmes signalant des abus, ces dernières pourraient recevoir une partie de leur salaire, mais être ensuite confrontées à des menaces permanentes. Les sociétés n'ont mis en place aucune politique efficace pour prévenir et mettre fin à l'exploitation et aux abus sexuels dans leurs plantations. Pour ces sociétés, l'absence de cas enregistrés apporte une preuve suffisante que le problème n'existe pas, même si « tout le monde sait que cela se produit tout le temps ». Lorsque des mesures sont prises, les femmes sont généralement incitées à accepter de l'argent contre leur silence. L'agresseur, quant à lui, garde son emploi et continue souvent le harcèlement et les abus, car il ne court pratiquement aucun risque de perdre son emploi ou d'être poursuivi en justice. Une femme travaillant dans une plantation a raconté comment un contremaître d'une pépinière avait licencié non seulement la femme qu'il avait harcelée et qui avait refusé ses avances sexuelles, mais aussi les femmes à qui elle en avait parlé.

<sup>1</sup> Pour des raisons évidentes, les noms des plantations ou des villages mentionnés dans les témoignages de violences et d'abus sexuels, ne sont pas divulgués. Les expériences citées ont été rapportées lors de visites dans les communautés de la région par les organisations qui publient cette note d'information. À ces occasions, de nombreuses femmes ont donné des informations sur ce qu'elles avaient entendu, vu ou vécu concernant le harcèlement, les violences sexuelles et les abus commis contre les femmes à l'intérieur et autour des plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas.

Un certain nombre de femmes au Libéria ont déclaré qu'elles avaient abandonné leur travail dans la plantation parce qu'elles « n'étaient pas prêtes à faire un double travail ». Elles ont pris ces décisions difficiles dans le contexte de l'extrême précarité dans laquelle elles vivent, qui trouve son origine dans la prise de contrôle par les sociétés de plantation des terres de la communauté et prive les femmes des terres nécessaires pour produire l'alimentation pour leur famille. « La précarité dans nos communautés est vraiment insupportable, surtout si vous laissez vos enfants dormir pendant des jours sans un repas correct », a déclaré une femme. Une autre a ajouté : « Si nous avions toujours notre terre, aucune femme ne voudrait travailler pour la plantation ou accepter des relations sexuelles pour obtenir de la nourriture pour vivre. »

Ce qui rend cette situation encore plus intolérable, c'est le silence qui entoure ces violences et abus sexuels. Dans les communautés riveraines des plantations de toute la région, la plupart des femmes ont le sentiment qu'elles ne peuvent pas signaler ces actes de violence et d'abus à la police ni informer leur famille.

Des cas similaires de violences sexuelles ont été signalés à propos de femmes travaillant dans des plantations industrielles de palmiers à huile en Amérique centrale. « Souvent, les contremaîtres de la plantation font du chantage aux femmes et leur proposent un travail en échange de relations sexuelles ; si elles refusent de coucher avec eux, ils ne les emploient pas », explique une femme dans un article : [Guatemala et Colombie : les femmes face aux plantations de palmiers à huile](#) pour le [Bulletin WRM en mars 2018](#).

## **Violences sexuelles, abus et harcèlement contre des femmes qui cherchent à nourrir leur famille**

*« Tu veux les feuilles de manioc,  
moi je veux le sexe »*

Une femme rapporte le commentaire d'un agent  
de sécurité dans une plantation au Cameroun

**D**ans les pays d'Afrique Occidentale et Centrale, la production alimentaire repose principalement sur les épaules des femmes. Dans l'ensemble de l'Afrique Subsaharienne, les femmes produisent près de 90 % de l'alimentation locale. Dans ce contexte, lorsque des sociétés de plantations s'emparent de terres communautaires pour les remplacer par leurs plantations industrielles de palmiers à huile ou d'hévéas, elles détruisent les terres dont dépendent les femmes pour produire de la nourriture, nourrir leur famille et gagner leur vie en vendant des denrées alimentaires sur les marchés locaux. Les femmes se retrouvent sans terres près de chez elles pour cultiver et subvenir aux besoins de leur famille et de la communauté. Les seules options qui leur restent sont d'essayer de cultiver du manioc et des haricots dans des zones périphériques des plantations industrielles polluées par les pesticides, de cueillir les

feuilles de manioc sur les maigres plants qui poussent dans les plantations de palmiers à huile, de ramasser du bois mort à l'intérieur de la plantation. Autre option, vendre de la nourriture aux travailleurs des plantations, souvent préparée à partir de produits achetés à l'extérieur de la région parce que leurs propres terres sont occupées par des plantations de palmiers à huile ou d'hévéas. Parfois, elles sont obligées de parcourir de longues distances sur les routes désertes de la société pour atteindre leurs lointaines parcelles de jardin ou les terres qu'elles louent dans des villages voisins plus éloignés des plantations.

Du fait de toutes ces activités, les femmes sont obligées de passer du temps – souvent seules – à l'intérieur ou en périphérie des plantations industrielles. Cela expose les femmes à des violences et des abus sexuels, notamment de la part des gardes de sécurité qui patrouillent dans les plantations de la société. Les femmes racontent qu'elles sont exposées à des menaces du genre « laisse-moi faire ma petite affaire ou je te tue » ou « tu veux des feuilles de manioc, et moi, je veux du sexe ». Une femme au Libéria a expliqué que, d'après son expérience, « traverser les plantations est un problème, surtout après six heures du soir. Si tu décides de circuler la nuit, attends-toi à être violée. »

Les femmes qui vendent de la nourriture aux travailleurs de la plantation sont exposées à des violences et des abus similaires à ceux qui touchent les femmes travaillant dans les plantations. Beaucoup expliquent que « tu dois coucher avec les chefs ou les contremaîtres avant de pouvoir vendre ta nourriture aux travailleurs ».

Alors que la plupart des femmes qui ont subi ces violences et ces abus sont obligées de souffrir en silence, les auteurs de ces actes peuvent se vanter sans vergogne – sans le moindre risque que des mesures soient prises à leur encontre, que ce soit par la police ou par l'entreprise. Cette inaction généralisée permet aux abus de se poursuivre.

## **Violences et abus envers les femmes qui utilisent l'huile de palme traditionnelle**

**P**armi les nombreux végétaux utilisés par les femmes des pays d'Afrique Occidentale et Centrale, les palmiers à huile revêtent une importance particulière. La population locale utilise de nombreux produits dérivés du palmier à huile dans la vie quotidienne : de l'huile produite traditionnellement – l'utilisation la plus importante – jusqu'aux médicaments, aux matériaux de construction, etc. Pour les femmes, la transformation de l'huile de palme traditionnelle est également une importante activité génératrice de revenu. Ou du moins, cela était le cas jusqu'à ce que les villages soient encerclés de plantations industrielles de palmiers à huile. Une fois que les palmiers à huile de la plantation commencent à porter leurs fruits, environ 4 à 5 ans après leur plantation, les femmes sont continuellement harcelées, victimes de violences et d'abus du fait de leur utilisation de l'huile de palme traditionnelle. Les femmes qui vivent à l'intérieur et autour des plantations risquent alors en permanence d'être accusées d'avoir volé

des noix dans les plantations de l'entreprise et d'être fouillées, battues, arrêtées et agressées sexuellement par les gardes de la société et la police qui les accusent de vol. Si une femme ou une fille est trouvée avec des noix de palme ramassées au sol dans les plantations, le risque d'être battue ou victime d'abus sexuels est particulièrement élevé.

Au Cameroun, une femme a raconté comment elle a été battue par des gardes parce qu'elle avait refusé d'abandonner l'huile de palme qui provenait de la petite palmeraie de sa famille. Elle transportait cette huile avec elle alors qu'elle circulait simplement sur les routes de la plantation. Ces routes constituent la seule liaison entre les palmeraies de sa famille et la ville où elle vivait depuis que les plantations de palmiers à huile ont détruit la source de revenus de sa famille. Une autre femme a déclaré que, alors qu'elle était enceinte, elle avait été accusée d'avoir volé des noix de palme et avait été battue si violemment qu'elle a fait une fausse couche. Les gardes de la société avaient fait irruption chez elle pour contrôler ce qu'elle était en train de cuisiner et l'avaient emmenée au poste de police, en l'accusant à tort d'avoir utilisé dans les plats qu'elle préparait de l'huile de palme fabriquée à partir de noix de palme volées. Bien que le tribunal ait rendu un jugement en faveur de la femme, la société SOCAPALM (propriété de la société franco-belge Socfin) a fait appel et près de sept ans après l'incident, l'affaire se poursuit devant un tribunal de la ville Douala, la capitale économique du Cameroun.

De nombreuses femmes rapportent que les gardes confisquent ou détruisent systématiquement l'huile de palme qu'ils trouvent, même lorsqu'elles affirment que cette huile provient de leurs propres palmeraies familiales. Des femmes ont signalé des cas dans lesquels des gardes ont même détruit de l'huile de palme traditionnelle que les femmes vendaient sur les marchés locaux à proximité des plantations de l'entreprise.

## **Violences et abus envers les femmes qui défendent leurs terres dans des situations de conflit avec les sociétés de plantations**

**D**u Cameroun à la Sierra Leone, les communautés sont confrontées à de violents conflits et affrontements avec des policiers et des militaires envoyés pour protéger les plantations industrielles de palmiers à huile. « Il y a des hommes armés partout », racontent des femmes du village de Mbonjo au Cameroun, décrivant la situation désespérée à laquelle elles sont confrontées dans leur village. Des soldats ont été appelés pour surveiller les plantations de la SOCAPALM. « Nous ne voulons pas de ces soldats derrière nos maisons et dans nos cuisines », ont demandé des femmes à leur chef de village, en expliquant que les forces de sécurité avaient battu des femmes et des jeunes et les avaient menacés en les accusant de voler de noix de palme, sans fournir aucune preuve. « Et comme si cela ne suffisait pas, ils traînent derrière nos cuisines », ont expliqué les femmes. « La nuit, quand nous sommes endormies,



les soldats entrent chez nous. Est-ce qu'il y a des palmiers dans nos maisons ? Les palmeraies sont sur les collines, pas à l'intérieur de nos maisons. »

En Sierra Leone, un conflit violent entre les forces de sécurité et les membres de la communauté a été rapporté dans les plantations de la Socfin début 2019. Il a entraîné la mort de deux personnes et l'arrestation de 15 autres. Dans un autre conflit sur l'occupation de terres communautaires par la société, la Présidente de l'association des propriétaires fonciers de la chefferie de Malen (Malen Land Owners Association – MALOA) et deux autres femmes ont été arrêtées et détenues pendant plusieurs jours. Dans un article publié par Culture Radio, la présidente a expliqué comment elle avait été agressée et battue par le personnel de sécurité. « Beaucoup de gens ont fui aux alentours de peur d'être arrêtés ou battus parce qu'il y avait une liste de personnes soupçonnées d'être membres de MALOA et des partisans de Hon Shiaka Sama, qui défendait nos droits sur nos terres », explique une habitante du village. Elle décrit ainsi la situation : « Nos droits ont été bafoués, nos enfants ne sont pas scolarisés, nos maris ont fui dans d'autres villages et dans les régions frontalières, tout ce que nous avons nous a été volé et il ne nous restait rien. Nous dépendons maintenant des membres de notre famille et de nos amis dans d'autres villes pour notre survie. »

Selon des femmes des villages affectés par les plantations de la Socfin, les conséquences les plus douloureuses de l'occupation de leurs terres par la société seraient notamment les violences sexuelles, les grossesses chez les adolescentes et les mariages précoces. Comme les femmes de Mbonjo 1, les femmes de Sahn Malen ont appelé le gouvernement à retirer tous les membres des forces de sécurité armées afin qu'elles puissent revenir dans leurs communautés. Elles exigent également que leurs terres leur soient rendues afin de pouvoir revenir dans leurs fermes et les utiliser pour leurs propres activités agricoles et pouvoir s'occuper de leurs familles. « Nous voulons retrouver notre dignité en tant que femmes. Nos jeunes filles doivent rester des filles et non devenir des mères. Tout ce que nous demandons, c'est notre droit de réunion, de circulation et de sécurité alimentaire », a déclaré l'une des femmes impliquées dans la lutte des femmes pour la restitution des terres.

## **L'exclusion des femmes des décisions d'utilisation des terres les expose à la violence et aux abus lorsque des terres communautaires sont cédées à des sociétés de plantation**

Les terres cédées par les gouvernements centraux dans le cadre de concessions industrielles de palmiers à huile ou d'hévéas sont presque toujours occupées par des populations forestières ou des communautés paysannes. Elles font souvent partie du territoire ancestral des communautés qui vivent sur ces terres et pour qui la forêt constitue un moyen de subsistance. Et, alors que les femmes sont souvent au premier plan de la lutte pour la défense de leur terre, les coutumes peuvent encore souvent les exclure de la prise de décision sur l'utilisation des terres dont les femmes de la

communauté ont besoin pour pouvoir nourrir leur famille.

Encore aujourd'hui, en Afrique Occidentale et Centrale, les chefs et les comités de propriétaires fonciers communautaires prennent des décisions sans associer les femmes, alors que ce sont elles qui produisent la nourriture qui nourrit les familles dans leur communauté et au-delà. Au Gabon, comme dans toute la région, ni l'État ni le droit coutumier ne protègent de manière adéquate l'accès des femmes à la terre et leur participation à la prise de décisions concernant l'utilisation des terres. D'un côté, la loi autorise la création de plantations industrielles de palmiers à huile à proximité immédiate des villages, ce qui entraîne la destruction des champs et des jardins des femmes. De l'autre, l'interprétation rigide des coutumes régissant le patrimoine et l'accès à la terre exclut les femmes des discussions clés dans lesquelles sont prises les décisions sur la manière dont les terres communautaires, dont dépendent les femmes, seront utilisées, et sur leur cession – souvent contre la volonté des femmes – aux sociétés de plantations.

Cette mise à l'écart des femmes dans la prise de décision sur l'utilisation des terres de la communauté les expose aux violences et aux abus sexuels, ainsi qu'à des coups et à des peines de prison lorsqu'elles défendent l'avenir de leur communauté dans des conflits fonciers avec les sociétés de plantation. Comme le fait remarquer la militante camerounaise Michèle Ongbassomben, « il apparaît clairement que nous devons trouver un moyen de concilier le droit coutumier et le droit commun afin que les femmes puissent bénéficier d'un accès sécurisé à la terre, tout en prenant des précautions pour éviter que leur village ne perde leur patrimoine traditionnel. Nous devons certainement regarder au-delà des réformes politiques et adopter un réel changement dans le comportement des hommes et des femmes vis-à-vis du droit des femmes à la terre. Ce droit est essentiel, non seulement pour elles-mêmes, mais également pour assurer la sécurité alimentaire collective. »

## **Faire la lumière sur ce qui est systématiquement dissimulé**

**L**e 8 mars, Journée internationale des femmes, donne l'occasion de faire la lumière sur l'une des réalités du modèle des plantations industrielles d'arbres qui est systématiquement dissimulée et reste invisible : les violences et abus sexuels et l'exploitation que ces femmes endurent. Il est temps de dévoiler la réalité cruelle qui a trop longtemps été dissimulée derrière ce que beaucoup de rapports sur les impacts des plantations industrielles de palmiers à huile appellent, par euphémisme, « des impacts différenciés sur les femmes ».

C'est également un moment important pour nous rappeler que, malgré les souffrances et la violence qu'elles endurent, les femmes ne sont pas simplement des victimes. Dans de nombreux endroits où des entreprises ont pris le contrôle de leurs terres par la violence, les femmes s'organisent et demandent qu'il soit mis fin aux abus

dont elles et leurs communautés sont victimes, car les plantations industrielles ont détruit leurs moyens de subsistance. Elles exigent la restitution de leurs terres. Les femmes exigent de prendre part aux processus de décision concernant le sort des terres communautaires et demandent aux sociétés de plantation de restituer aux communautés les terres qu'elles ont accaparées sans leur consentement.

Le 8 mars, Journée internationale des femmes, nous nous associons aux femmes qui vivent dans et autour des plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas, qui appellent à l'action pour :

**L'ARRÊT IMMÉDIAT du harcèlement, des violences sexuelles et des abus à l'encontre des femmes à l'intérieur et autour des plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas !**

### **Reportages, publications d'ONG et articles à paraître qui ont aidé à la préparation de ce document d'information**

**RAAD, Cameroun:** Les violences sexuelles dans les grandes plantations de monoculture d'arbres au Cameroun. Email: radd2009@yahoo.fr

**Muyissi Environment, Gabon:** L'impact de l'insécurité foncière sur les femmes vivants dans et autour des plantations de palmier à huile au Gabon.

**Natural Resource Women Platform, Libéria:** Rapport sur la violence sexiste à l'égard des femmes dans et autour des plantations d'hévéas au Libéria  
nrwomenplatform@gmail.com

**Aminata Finda Massaquoi (2019) Sierra Leone:** Malen women cry for help.  
<https://www.farmlandgrab.org/post/view/28769-malen-women-cry-for-help>

**Madeleine Ngeunga & David Akana (2019), Cameroun:** Des femmes qui refusent de se taire: <http://infocongo.org/fr/cameroun-des-femmes-qui-refusent-de-se-taire/>

**Pain pour le prochain (2019):** Struggle for Life and Land – Socfin's Rubber Plantations in Liberia and the Responsibility of Swiss Companies: <https://breadforall.ch/rubber-group-ousts-farmers-in-liberia/>

**Compilation d'articles du Bulletin WRM (2018) :** Impact des grandes plantations de palmiers sur les femmes: <https://wrm.org.uy/books-and-briefings/impacts-of-large-scale-oil-palm-plantations-on-women/>

**Michèle Ongbassomben (2016):** Femme et foncier au Cameroun : entre lois et réalité: <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/femme-et-foncier-au-cameroun-entre-lois-et-realite/>

## Pour plus d'informations :

**Déclarations** issues de réunions d'alliance informelles en:

- 2016 à Mundemba, au Cameroun: <https://wrm.org.uy/fr/autres-informations-pertinentes/declaration-de-mundemba-femmes-et-expansion-des-plantations-du-palmier-a-huile-et-de-lhuile-de-palme-industrielle/>
- en 2017 à Port Loko, en Sierra Leone: <https://wrm.org.uy/fr/declaration-non-aux-abus-faits-aux-femmes-dans-les-plantations-industrielles-de-palmier-a-huile/>

**Pétition** initiée par une association camerounaise, le Réseau des acteurs du développement durable (RADD) et l'alliance informelle pour mettre fin à cette répression à l'encontre des femmes et remise à la ministre camerounaise de la Femme et de la Famille le 8 mars 2018. <https://wrm.org.uy/fr/actions-et-campagnes/petition-que-cessent-toutes-sortes-dabus-sur-les-femmes-autour-de-grandes-plantations-de-monoculture-darbres/>